

## **SOLIDAIRES POUR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES**

Au 46<sup>ème</sup> Congrès nous écrivions : « Il y a autre chose à offrir aux générations futures que l'incertitude du quotidien, les souffrances sociales, la violence, ou la peur du lendemain ». Tout dans la situation de trop nombreux salariés, la précarité, les bas salaires, l'exclusion, les discriminations... justifie que nous nous attelions à la construction d'un avenir où le progrès humain et social retrouverait toute sa place :

- Six millions de salariés sont soit exclus, soit aux frontières du monde du travail, privé du droit à un emploi stable, droit pourtant constitutionnel.
- les discriminations salariales, hommes femmes ne se réduisent plus depuis 5 ans. Le nombre des travailleurs pauvres augmente.
- les inégalités devant l'espérance de vie ne reculent pas.
- les inégalités de revenus et de patrimoine s'accroissent à nouveau.
- les mécanismes de redistribution et de solidarité, notamment par l'impôt et la protection sociale, sont mis en cause.
- l'échec scolaire, source massive et majeure de leurs difficultés d'insertion dans la vie professionnelle, continue à frapper en priorité les enfants d'ouvriers et d'employés, tandis que la réussite à l'université et l'accès aux grandes écoles restent fortement discriminatoires.
- La France compte encore aujourd'hui plusieurs centaines de sans logis et près de 3 millions de mal logés. Les inégalités concernant le logement frappent en priorité les plus démunis.

Le travail tel qu'il est organisé produit une grande souffrance (stress, angoisse, fatigue). Mal ou peu reconnu, il permet de moins en moins de trouver sa place dans la société, de construire des projets d'avenir.

La première des injustices dans ce pays c'est l'insécurité sociale que subissent les salariés les plus exposés au durcissement de l'exploitation du travail et les plus assujettis à la précarité de l'emploi. Celle-ci ne débouche pas automatiquement sur une dynamique d'actions collectives. Cette injustice a beaucoup compté, ainsi que les politiques qui ont été menées ces dernières années, dans la crise politique dont le scrutin présidentiel de 2002 a démontré l'ampleur. Le ressentiment qu'elle attise, continue aujourd'hui à obscurcir les consciences et alimenter les dérives qui ont été à l'origine de la promotion du candidat d'extrême droite au deuxième tour.

Faire reculer la précarité, les discriminations, les exclusions, les inégalités est une tâche immense et difficile mais possible comme le démontrent les multiples actions dans les entreprises et les services publics. La CGT doit considérer qu'elle a sur ce point une grande responsabilité et une obligation de résultat. Trouver des solutions qui permettent à chaque individu de vivre, de s'accomplir, de s'épanouir passe par une transformation du travail et de la situation des hommes et des femmes au travail. Cela implique aussi la possibilité de peser sur les choix de production, d'organisation du

travail, de formation des salariés et de stratégie des entreprises, de sortir la santé de la sphère marchande. Cela suppose une maîtrise collective des rouages économiques et sociaux, de la localité jusqu'à l'échelon des groupes mondiaux en passant par la Nation et l'Europe. Les services publics, leur démocratisation, leur modernisation, leur défense indispensables, sont l'affaire de toute la population. La CGT combat la déréglementation et la libéralisation des services publics ainsi que les privatisations partielles ou totales. Exiger l'arrêt des processus de privatisation en cours, soustraire les services publics aux critères de rentabilité financière, et reconquérir leur maîtrise par la Nation doivent être des revendications communes à toute la CGT.

Préserver et développer, dans les conditions d'aujourd'hui, la place et le rôle des services publics et des entreprises publiques et nationalisées, est un gage d'efficacité et de solidarité, complémentaire du développement de l'industrie, de la recherche, de celui des services et de la maîtrise de l'environnement dans un aménagement équilibré du territoire.

De ce point de vue, la décentralisation doit produire de réelles avancées démocratiques en rapprochant les lieux de décisions des citoyens. Elle doit se traduire par un développement de la démocratie sociale pour les salariés et les syndicats.

L'égalité et la solidarité sur tout le territoire doivent être garanties par un socle de droits collectifs de haut niveau. Des mécanismes puissants de péréquation doivent permettre le développement des coopérations et le rattrapage des retards entre régions et territoires. La présence des entreprises et services publics, leur accessibilité et leur modernisation doivent être assurées sur tout le territoire. Le rôle de l'Etat doit être profondément renouvelé. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces en lien avec tous les niveaux territoriaux au service du plein emploi et du développement durable. Cette conception n'est pas séparable de nos axes revendicatifs.

Désormais enjeux sociaux nationaux et enjeux sociaux européens et internationaux sont totalement imbriqués : avancer à un niveau implique et favorise des progrès à tous les autres.

Pour rendre concrètes ces perspectives nous avons besoin de viser une nouvelle émancipation du travail et de construire de nouvelles formes de sécurités collectives et sociales.

## **1. UNE AMBITION DE CONQUETES SOCIALES.**

En plus d'un siècle de luttes le syndicalisme a conquis des droits et garanties qui constituent un patrimoine collectif : la retraite, les conventions collectives, l'assurance maladie, les comités d'entreprises, la représentation salariale et syndicale, l'assurance chômage, le statut de la fonction publique, les congés payés ... mais aussi l'école obligatoire et gratuite, le droit de vote pour les femmes.

Nombre de ces avancées sont aujourd'hui combattues, contournées, mises en cause. Les plus pauvres, les plus faibles, les plus modestes sont désignés et traités comme responsables de leur situation. Les responsabilités globales du système économique capitaliste et de son organisation sont escamotées avec la complicité du pouvoir politique. Le droit du travail est objet de multiples dérogations ou d'un simple mépris.

Devenu à géométrie variable selon la taille ou le statut de l'entreprise, il risque à terme de ne plus concerner qu'une fraction limitée du salariat. Employés de services, main-d'œuvre étrangère avec ou "sans papiers"..., de larges fractions de la population sont partiellement ou totalement tenues à l'écart du système de droits collectifs. A l'échelon mondial, le salariat progresse en nombre mais le plus souvent sous des formes dégradées pour lesquelles les droits minima ne sont même pas garantis (droit syndical, droit à une protection sociale, droit à la négociation collective).

Les suppressions d'emplois, de plus en plus brutales, l'externalisation pour faire pression sur les garanties salariales, la précarité érigée en système au nom de la mise en concurrence des salariés, sont inacceptables.

Au delà des formes récurrentes de l'exploitation (pression sur le coût du travail, mise en concurrence, délocalisation...) le capital met en œuvre une stratégie très mobile. Il recherche les taux de profits les plus élevés, dans la spéculation, dans les effets d'aubaine. Les secteurs innovants sont investis dans le seul but de la recherche des marges bénéficiaires les plus élevées. Il restructure à tout va, il délocalise des productions répondant aux besoins sociaux. Il transfère les coûts sur les sous-traitants et les risques sur les salariés. Il s'exonère de ses responsabilités sociales.

Pour cela, il développe de nouvelles formes de management fondées sur une exploitation accrue des compétences et de la motivation et sur une intégration plus poussée des personnels, avec des formes renouvelées de communication interne et externe à l'entreprise. Il veut généraliser le contrat de travail à durée limitée, et placer les relations sociales sur le terrain du contrat, au détriment des garanties légales, réglementaires et conventionnelles. Cette stratégie appelle un effort plus important de la CGT pour en identifier les moyens, les méthodes et les effets contradictoires sur l'état d'esprit et le vécu des salariés. Elle porte de nouvelles exigences revendicatives et ouvre de nouveaux terrains de lutte.

Il faut imposer d'autres choix qui ouvrent la voie à une société plus juste et plus solidaire.

Se fixer l'objectif de gagner de nouveaux droits nous met dans la meilleure situation pour défendre les droits acquis, les élargir et empêcher la dégradation des situations existantes et l'amplification des inégalités. Telle est l'ambition de notre proposition pour un nouveau statut du travail salarié.

Les salariés sont les premiers à exiger de nouvelles réponses, et cette exigence prend corps dans l'ensemble de l'opinion, même si chacun sent que c'est difficile. L'objectif de conquêtes sociales, au centre de notre dernier congrès, a permis le déploiement de pratiques syndicales orientées vers une meilleure définition des objectifs revendicatifs à gagner, en rapport avec les attentes des salariés, dans chacune des actions impulsées par la CGT.

Le "Tous ensemble" ne se décrète pas, il se construit. Il est essentiel pour aborder les mobilisations puis les négociations de rechercher l'efficacité dans la satisfaction d'objectifs revendicatifs.

La question de la date et de la forme de l'action, même si elles ont leur importance, ne doit pas nous détourner de l'essentiel : les contenus revendicatifs à travailler à tous les niveaux,

entreprises, branches, territoires pour élargir les convergences et les solidarités entre les salariés (qu'ils aient un emploi ou non), les retraités, et favoriser leurs rassemblements et leurs mobilisations.

La Cgt entend ainsi s'appuyer sur les aspirations profondes qui traversent le monde du travail, la société et qui se manifestent dans de nombreuses luttes professionnelles, locales ou plus globales ces dernières années.

Répondre aux besoins humains nécessite de mobiliser les énormes potentiels de développement économiques et sociaux dans cet objectif. Il ne peut y avoir de progrès réels si une partie de la société se trouve reléguée, mise à l'écart du projet collectif. Il ne peut pas non plus y avoir de développement durable en France et en Europe si une partie des pays proches ou plus lointains est condamnée à la misère. Progrès et développement doivent être repensés en tenant compte du devenir de la planète.

### **LA CGT REAFFIRME SON CHOIX ET SA VOLONTE D'AGIR :**

- pour le plein emploi solidaire ici et partout dans le monde,
- pour un développement durable valorisant le travail et incluant la double dimension fondamentale d'égalité et de solidarité.
- pour la paix, la coopération entre les peuples

La généralisation de l'aspiration à l'accomplissement personnel est une réalité de notre société. Seul le progrès social, fruit du travail et des luttes collectives, a pu rendre cette aspiration imaginable et pourra la rendre possible. Sans une dynamique de progrès social elle resterait réservée à une minorité privilégiée.

Le MEDEF cherche obstinément à capter cette aspiration nouvelle. En la coulant dans les moules de l'idéologie néolibérale. Il veut la détourner, l'utiliser comme une machine de guerre contre la défense et l'actualisation des droits sociaux. Il met en avant le thème de la "libération des capacités individuelles" : "libre choix", "horaires choisis", "retraite à la carte"... Nous n'entendons pas laisser le terrain libre à ses mystifications. D'abord, nous avons à mettre en évidence que ce qui écrase les possibilités d'épanouissement individuel, ce ne sont pas, bien sûr, les règles du Code du travail mais la logique de la rentabilité à tout prix, l'arbitraire des directions, des méthodes de gestion destructrices de l'individu portant atteinte à sa dignité, l'inégalité croissante de la répartition des revenus, redoublée par les énormes inégalités de la propriété du patrimoine. Les aspirations individuelles ont besoin, pour se concrétiser, d'un cadre collectif fonctionnant à la fois comme point d'appui et comme référence.

Défendre et actualiser les droits sociaux c'est aussi développer la prévention et répondre à de nouveaux risques sociaux. Le droit du travail n'est pas celui des "accidentés de la vie". Au contraire. Il traduit la force des travailleurs qui entendent sortir de leur faiblesse individuelle face à l'employeur en se regroupant. Le droit du travail traduit les rapports de forces et leurs contradictions. Il sera d'autant plus protecteur que les salariés seront fortement organisés. Mais il est nécessaire d'aller désormais plus loin. Les salariés veulent légitimement être protégés contre les risques et pas seulement être indemnisés : ils veulent éviter la maladie, l'accident du travail, le licenciement... La C.G.T. fait le choix de bannir toutes les formes d'insécurité sociale

par une conception de la protection sociale centrée dans tous les domaines sur la priorité à la prévention.

C'est enfin une nouvelle démocratie sociale qu'attendent les salariés. Les salariés dans leur travail, les citoyens dans leur vie, vivent les limites étroites de la "liberté" qui leur est consentie. L'entreprise, c'est le règne de l'arbitraire patronal, de la subordination du salarié par le contrat de travail. Le salarié doit laisser au vestiaire son autonomie et parfois même sa dignité. Il devient une personnalité mutilée, un citoyen diminué pour ne réapparaître comme homme ou femme, dans son quartier, sa cité, son association, qu'en fin de journée en attendant de reprendre le travail le lendemain quand il a la chance d'en avoir un ! Sortir de cette situation justifie la construction de nouveaux droits à l'entreprise et dans la cité pour le salarié, pour ses organisations.

La CGT entend agir pour que les salariés obtiennent les droits démocratiques leur permettant d'intervenir dans toute décision concernant l'entre-prise, y compris au niveau des choix de gestion. Mais comme le montre l'importance des droits non appliqués, il s'agit dans le même mouvement de renforcer leur capacité d'intervention sociale sinon beaucoup de droits resteront lettre morte.

**Le 47<sup>ème</sup> congrès réaffirme cette double dimension de notre démarche revendicative :**

- l'exigence de droits
- la construction d'un véritable pouvoir collectif d'intervention pour la satisfaction des besoins sociaux.

## **2. DES OBJECTIFS REVENDICATIFS CONCRETS.**

Il y a un siècle la CGT mettait en avant l'idée de « conventions collectives ». L'objectif s'est peu à peu imposé dans la réalité. Mais il a fallu attendre un demi-siècle pour qu'une loi en consacre le principe et le généralise.

Les luttes pour les défendre comme pour préserver et améliorer les garanties statutaires dans les autres secteurs ont pris de l'importance ces dernières années. Leur coordination et leur convergence restent un défi à relever.

Aujourd'hui le salariat dans sa diversité a besoin d'un socle commun de garanties à la fois objectif et point d'appui pour relever progressivement le niveau des droits garantis aux salariés quelle que soit leur situation d'emploi. Le principe d'ordre public social qui est aujourd'hui mis à mal serait ainsi étendu au bénéfice de tous en structurant l'ensemble des conventions collectives.

La faiblesse structurelle du droit du travail est de laisser quasiment libre l'employeur de transformer le contenu du travail à sa guise ou de mettre un terme à l'emploi d'un salarié. Cela lui est encore plus facile avec un emploi précaire. Mais ce droit unilatéral de l'employeur s'applique aussi au titulaire d'un CDI. En second lieu l'essentiel des droits étant lié à l'emploi, le salarié licencié se trouve complètement démuné et rapidement n'est plus couvert que par des dispositifs publics. Il s'agit donc de bâtir une véritable alternative au licenciement.

Notre objectif est que tout salarié dès la première recherche d'emploi bénéficie, quelles que soient les circonstances, d'un ensemble de droits individuels, garantis au plan interprofessionnel, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre : droit à l'intégration dans un emploi rémunéré, droit à la formation continue, droit à une carrière professionnelle, droit au maintien d'un contrat de travail en cas de suppression d'emploi, continuité des droits pour le calcul de la retraite, droit à l'expression syndicale.

Cela représente autant de garanties individuelles qui n'ont de sens que par la cohérence et le renforcement des droits collectifs dans le code du travail, les statuts publics et les conventions collectives.

C'est cela que nous visons sous le terme de «nouveau statut du travail salarié» composante essentielle du plein emploi solidaire et «sécurité sociale professionnelle», pour chaque salarié.

**Le statut du travail salarié : un socle commun à l'ensemble des professions, du domaine privé comme public.**

La CGT considère que progressivement pourraient se construire les contenus concrets d'un nouveau statut du travail salarié qui serait un nouveau stade d'émancipation du travail et des hommes et femmes au travail, par une autre répartition des richesses. Une perspective aussi transformatrice ne peut se concevoir sans l'articulation de luttes aux différents niveaux, des négociations multiples, de nouvelles règles et de nouveaux instruments publics, de financement, de régulation et de contrôle.

### **3. UNE DEMARCHE CONFEDERALISEE ET UNITAIRE.**

Notre ambition de conquêtes sociales suppose tout à la fois la poursuite de notre démarche de luttes et d'actions sous des formes diversifiées, une nouvelle étape de la confédéralisation et un renforcement de notre démarche unitaire. L'enjeu « d'une nouvelle confédéralisation revendicative » est crucial. La CGT s'est constituée sur la prise de conscience qu'il y avait un certain nombre d'objectifs communs à défendre à l'appui des diversités revendicatives et qu'il fallait à partir de là s'entraider. La retraite, la protection contre les accidents du travail, la limitation de la journée de travail, la défense des libertés syndicales si chèrement conquises furent les thèmes fédérateurs.

Nous avons aujourd'hui de la même manière à travailler une « mise en commun » de grands axes revendicatifs.

La Cgt a des repères revendicatifs. Ils sont régulièrement actualisés, par son instance de direction, le Comité Confédéral National, à partir des besoins et de l'activité des organisations Cgt. Ils gagneraient à faire l'objet de davantage de débats parmi les syndiqués pour être mieux appropriés, nourris et enrichis et contribuer à une activité revendicative offensive et cohérente de toute la Cgt à tous les niveaux.

C'est la condition pour appuyer les actions professionnelles et locales qui se développent et leur donner des perspectives plus larges, capables de rassembler tous les salariés, pour changer la vie, contribuer à transformer cette société.

**LE 47<sup>EME</sup> CONGRES DECIDE :**

- que emploi, salaires, temps de travail, formation, santé, retraite, grilles et qualifications et services publics sont autant de champs que nous devons investir avec l'objectif de les revaloriser et de construire de nouvelles conquêtes sociales. Démocratie et droits syndicaux sont indissociables de celles-ci.
- que «nouveau statut du travail salarié» et «sécurité sociale professionnelle» doivent être l'épine dorsale de cette construction.
- que ces conquêtes ne sont pas séparables de la bataille pour des droits sociaux à l'échelle européenne et mondiale. Le respect des normes fondamentales du travail qui ne sont rien d'autres que des droits humains doit s'imposer à l'ensemble des pays et aux entreprises multinationales.

**Le 47<sup>ème</sup> congrès décide de faire de la conquête d'un nouveau statut du travail salarié une priorité de toute la CGT.**

Cela implique :

- un contenu nouveau de nos efforts de coopération entre les organisations professionnelles pour formuler les propositions revendicatives adaptées et conduire actions et négociations indispensables en matière de garanties collectives,
- le développement d'une forte activité revendicative locale et territoriale en coopération avec les professions, en particulier pour donner corps à l'objectif de sécurité sociale professionnelle,
- une mise en commun régulière des efforts, des informations et des expériences qui permettent de nourrir notre projet et d'aider à la réflexion collective.